2023 DAC 312 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Leonora Carrington et Max Ernst au 12 rue Jacob à Paris 6e

## Le Conseil de Paris

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Leonora Carrington et Max Ernst au 12 rue Jacob à Paris 6e ;

Vu l'avis du conseil du 6e arrondissement en date du

Sur le rapport présenté par Mme Laurence Patrice, au nom de la 2e commission,

## Délibère:

Article 1: Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Leonora Carrington et Max Ernst au 12 rue Jacob à Paris 6e.

Article 2: Le texte de la plaque est : « Leonora Carrington 1917-2011 et Max Ernst 1891-1976 tous deux artistes au cœur de l'effervescence surréaliste ont séjourné à cette adresse en 1937 ».

Article 3: La dépense correspondante, estimée à 1350 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2023 et suivants.